

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique - projet de Parc éolien Argenton - Vigoux - Celon

De : Céline Rabot <celine-rabot@delacommune-dumont.fr>

Date : 12/12/2018 17:23

Pour : "pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr" <pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver ci-joint copie du courrier recommandé AR que nous vous adressons, ce jour, par voie postale.

Bonne réception.

Cordialement.

Pierre DUMONT

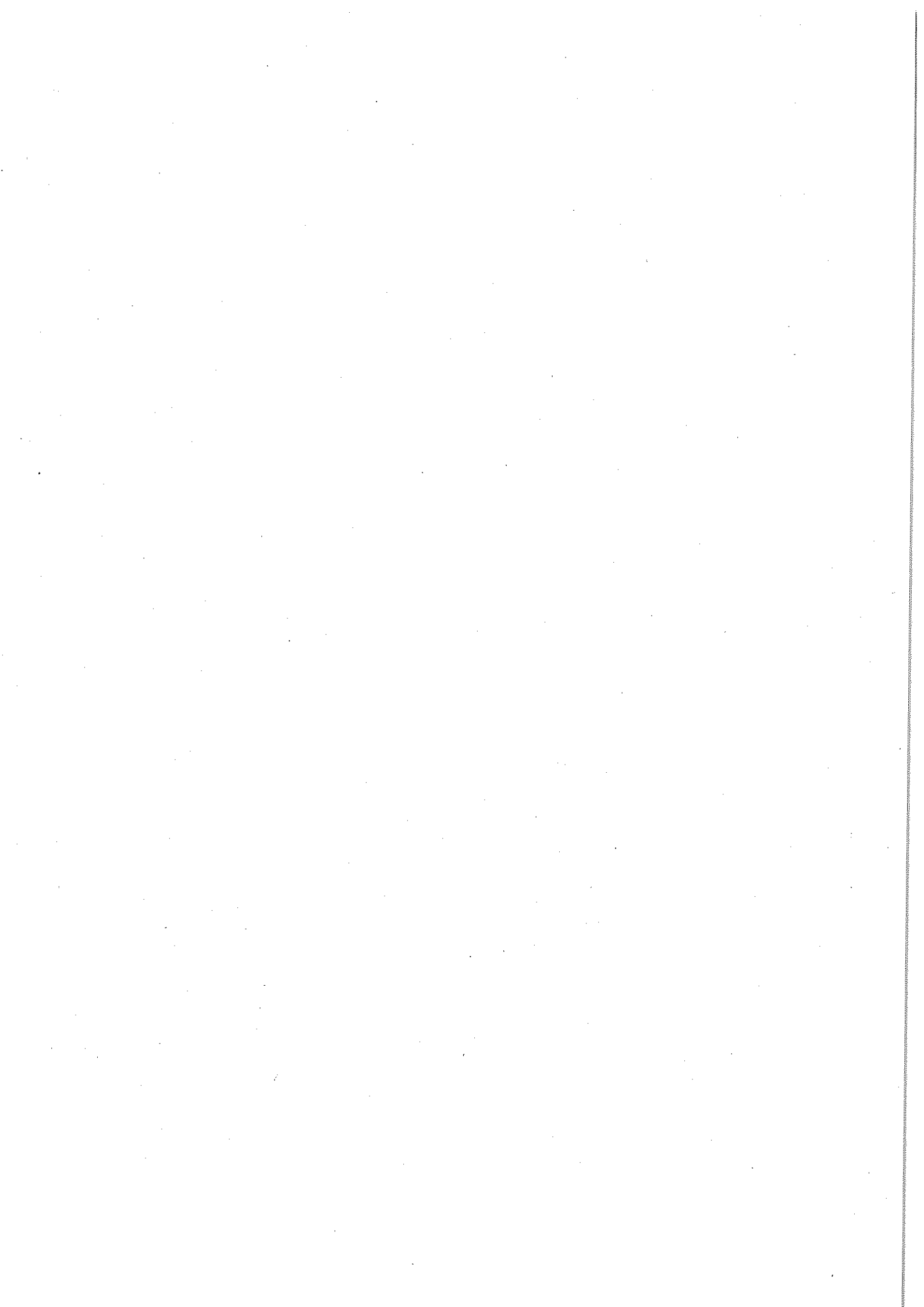
Président de l'Association

« Vivre en Boischaud »

— Pièces jointes : —

20181212165033097.pdf

30 octets



VIVRE EN BOISCHAUT

Association pour la Protection de l'Environnement Naturel, Culturel et Paysager
du Bas Berry et de la Marche
Association loi 1901
26 Bis, rue Grande
36190 POMMIERS

Pompiers, le 12 décembre 2018

PAD/CR

Objet : Enquête publique
Projet de Parc éolien
Argenton - Vigoux - Celon

à Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique Parc éolien
Argenton - Vigoux - Celon
MAIRIE
12 Rue de la République

36170 VIGOUX

Recommandée A.R. n° 1A 150 770 4118 4.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'association « Vivre en Bolschaut » dont je suis le président, intervient dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de Parc éolien à Argenton - Vigoux - Celon, diligenté à l'initiative de la société SOLATERRA.

Notre association, dont l'objet est la Protection de l'Environnement Naturel, Culturel et Paysager du Bas Berry et de la Marche, est vivement opposée à ce projet pour des raisons qui sont résumées dans le document joint au présent courrier.

Le département de l'Indre a déjà largement rempli les objectifs d'implantation d'éoliennes fixés par les gouvernements successifs.

Certaines zones dans notre département sont d'ores-et-déjà totalement saccagées par ces parcs éoliens.

Le « Triangle d'Or » que notre association entend particulièrement défendre, et dont le tracé n'est d'ailleurs pas limitatif, constitue un fleuron touristique, écologique et naturel de notre département, et il est du devoir de tous de le préserver absolument de toutes implantations d'éoliennes qui le défigureraient irrémédiablement.

Notre Bolschaut Méridional vit essentiellement, outre de l'élevage, du tourisme et il serait irresponsable d'altérer cette source de revenus indispensable à l'économie locale.

.../...

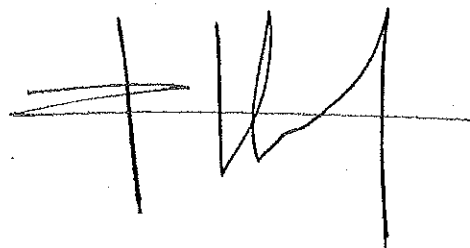
Par ailleurs, le projet suscité se situe exactement à la limite de ce triangle et du PNR de la Brenne dans un territoire qu'il convient de « sanctuariser ».

Les arguments de notre opposition sont contenus dans le document joint et nous attendons de votre part une réponse, point par point.

Nous espérons vivement que ces arguments seront entendus et que ce projet sur les communes d'Argenton - Vigoux - Celon, ne verra pas le jour.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pierre DUMONT
Président de l'Association
« Vivre en Boischaut »

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, positioned below the typed name and title.

P.J.